



La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites enregistre une progression de 11,2% de sa réserve de prévoyance, et confirme de nouveau la pérennité de son régime

- La pérennité du régime de nouveau confirmée ;
- Progression de 11,2% de la réserve de prévoyance à plus de 40 milliards de dirhams en valeur comptable ;
- L'excédent d'exploitation de l'exercice, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève à 4 043,43 millions de dirhams ;
- Les produits nets du patrimoine sont de 2075,80 millions de dirhams, enregistrant une hausse de 5% ;

Casablanca, le 26 mai 2016 - les adhérents de la CIMR, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, tenue le jeudi 24 mai 2016 sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la caisse, ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2015 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirme la pérennité du régime et ont pris connaissance des grands projets de la caisse.

La réserve de prévoyance s'apprécie de 11,2% à 40 milliards de dirhams

Au 31 décembre 2015, la CIMR a enregistré un excédent d'exploitation totalisant 4 043,43 millions de Dh, de ce fait, conformément aux dispositions statutaires et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. Elle est passée de 35 961 millions de Dh à 40 004 millions de Dh, représentant une progression de 11,2%.

Une progression de 1,5% des actifs cotisants

L'année 2015 a enregistré l'adhésion de 706 nouvelles entreprises au profit de 6106 affiliés.

Par ailleurs, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 2,6% environ, atteignant un effectif global de 595 091, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 320 315 et ayants droit, au nombre de 274 776.

Le nombre d'actifs cotisants a également progressé de 1,5% par rapport à 2014, dépassant l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

Communiqué de presse

En 2015, 158 863 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite de la part de la CIMR.

Un portefeuille estimé à 44,7 milliards de DH

A fin 2015, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, se sont élevés à 2 075,80 millions de Dh contre 1 986,49 millions de Dh en 2014, enregistrant ainsi une hausse de 89,40 millions de Dh, soit une augmentation 5%.

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2015 à 44 729 MDh en valeur de marché.

Pérennité du régime confirmée

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période. La situation en 2015 s'est améliorée par rapport à 2014.

Des projets porteurs de valeurs ajoutées pour nos clients

L'année 2015 a été une année dynamique pour la CIMR, à l'instar des années précédentes, marquée par la mise en œuvre d'une multitude de projets qui s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la qualité des services de la caisse au profit de ses clients.

Ainsi, pour être en phase avec sa stratégie de dématérialisation de ses services, la CIMR a entamé une nouvelle étape dans sa conquête du digital qui s'est traduite par sa présence dans les différents réseaux sociaux, afin de s'approcher davantage de ses clients et partenaires et de pouvoir s'ouvrir sur de nouveaux publics, notamment les jeunes actifs.

De même, dans le cadre de sa politique de modernisation et de dynamisation de ses canaux de communication, la CIMR a lancé une nouvelle version de son site internet www.cimr.ma à l'ergonomie plus intuitive et au design résolument moderne, disposant d'une architecture technique entièrement nouvelle et à la pointe des dernières technologies.

Par ailleurs, la même architecture s'applique au portail professionnel de la CIMR www.cimrpro.ma dédié spécialement à ses adhérents et partenaires. Il convient ici de rappeler les téléservices mis en ligne tels que la téléadhésion, la télédéclaration des salaires, le télépaiement des contributions, la e-liquidation des dossiers de pension, les simulations et le compte adhérent en ligne.

En 2015, la stratégie de dématérialisation des processus de gestion de la caisse a été poursuivie avec l'objectif d'accorder à ses clients, notamment ses adhérents, plus d'autonomie dans la réalisation de leurs transactions et d'optimiser les processus de traitement de la caisse.

Communiqué de presse

Ainsi, d'autres téléservices ont été développés, tels que la téléannulation permettant aux adhérents de saisir en ligne leurs demandes d'annulation de leurs dernières déclarations, et le télérappel leur offrant la possibilité de saisir en ligne leurs demandes de rappel et suivre leurs traitements.

Par ailleurs, afin d'être en mesure de continuer ses activités critiques tout en assurant un niveau maîtrisé et acceptable de production et de qualité des services dans le cas d'un incident majeur causant une longue période d'interruption d'activité, la CIMR a mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) permettant d'élaborer un ensemble de processus visant à assurer une disponibilité maximale des ressources vitales de la CIMR et garantir ainsi une continuité de service pour sa clientèle.

De plus, dans le cadre de la stratégie nationale relative à « l'instauration de la confiance numérique », la CIMR a entrepris de mettre en conformité ses processus avec les dispositions de la loi 09-08 portant sur la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel. Cette loi introduit un ensemble de dispositions légales visant la protection de l'identité, des droits et des libertés individuelles et collectives ainsi que la vie privée, contre toutes les atteintes susceptibles de les affecter par l'usage des moyens informatiques.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2015, la CIMR comptait 6388 entreprises adhérentes, 595 091 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 158 863 allocataires. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 6 777 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3 612 millions de dirhams.

Contacts presse

Jaouad Tadlaoui
Responsable du Département
Communication et relations clients
Tel : 05.22.49.67.15
Fax : 05.22.25.14.85
E-mail : tadlaoui@cimr.ma

Soukaina Sadiki
Chargée de Communication
Tel : 05.22.49.67.73
Fax : 05.22.25.14.85
E-mail : sadiki@cimr.ma